



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétaire Général de la Présidence



*Secrétariat Exécutif du Conseil National pour la Nutrition,
l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance*

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT D'UN EXPERT NATIONAL EN DHIS2 DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS ET DES INTERVENANTS EN NUTRITION ET DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE EN COTE D'IVOIRE

Septembre 2021



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La volonté manifeste de la Côte d'Ivoire de lutter contre la malnutrition s'est traduite ces dernières années, par son adhésion en juin 2013, au mouvement mondial SUN (Scaling Up Nutrition), son engagement aux recommandations de la deuxième Conférence Internationale sur la Nutrition en 2014 et par la création du Conseil National pour la Nutrition en juillet 2014, sous la coordination du Premier Ministre.

Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 suite à sa validation par le Gouvernement en Mai 2016. Ce plan ambitionne de « *garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal en vue d'améliorer son bien-être et soutenir durablement une croissance inclusive et le développement du pays* ». Partie intégrante du Plan National de Développement 2016-2020, comme un des secteurs clés du développement humain, le plan cible des interventions nutritionnelles efficaces, spécifiques et sensibles. Il implique plusieurs secteurs tels que la santé, l'agriculture, l'éducation, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement en prenant en compte l'approche genre.

Au cours de l'année 2019, en vue de prendre en compte, au plan institutionnel, les aspects liés à l'alimentation et au développement de la petite enfance, le CNN est devenu le Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance (CONNAPE) par décret n°569 du 26 juin 2019, sous l'autorité du Président de la République. Le CONNAPE est constitué d'un Comité Décisionnel présidé par le vice-Président de la République, d'un Comité Technique présidé par le Point Focal SUN et d'un Secrétariat Exécutif (SE-CONNAPE). Le Comité Technique est composé, en plus des représentants des Ministères sectoriels, des représentants de l'Assemblée Nationale, de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement, du milieu académique et de la recherche.

L'année 2020 marquant le terme du Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020, le SE-CONNAPE initie l'élaboration d'un nouveau Plan pour le cycle de planification 2021-2025. Ce deuxième plan devra couvrir, en plus de la nutrition, les problématiques de l'alimentation et du développement de la petite enfance.

Afin d'obtenir des informations pertinentes pour une planification optimale des activités de nutrition et de développement de la petite enfance, il est nécessaire d'avoir la situation actuelle sur les intervenants et les interventions en nutrition en Côte d'Ivoire à l'échelle nationale.

A ce titre, un exercice de cartographie des interventions et intervenants en nutrition est une étape importante pour améliorer la coordination entre les partenaires afin de guider la planification et la budgétisation des interventions aux niveaux central et décentralisé.

L'objectif de la cartographie est de permettre aux ministères impliqués dans le domaine de la nutrition de mieux comprendre qui sont les partenaires, ce qu'ils font, et où ; identifier les lacunes dans la couverture géographique et dans la couverture de population et aider à la planification et à la mise à l'échelle des actions de nutrition. La cartographie devrait également permettre aux partenaires techniques et financiers d'identifier les zones ayant d'avantage besoin d'un appui ; d'identifier les actions devant être renforcées et dans quelles

zones et d'améliorer la coordination des organisations travaillant dans les mêmes zones géographiques et sur les mêmes actions.

Les présents termes de référence sont rédigés en vue du recrutement d'un consultant national pour la réalisation de la cartographie des interventions et des intervenants en nutrition et développement de la petite enfance en Côte d'Ivoire.

II- OBJECTIFS

2.1- Objectif général

L'objectif général de la mission du consultant est d'apporter un appui technique à la réalisation de la cartographie des interventions et des intervenants en nutrition et développement de la petite enfance en Côte d'Ivoire.

2.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de ;

- Concevoir et programmer le module de la cartographie sur la plateforme DHIS2 ;
- Installer ce module dans un serveur national ;
- Participer à la formation de l'équipe technique nationale DHIS2 à l'utilisation de la plateforme du DHIS2 ;
- Renforcer l'équipe technique en matière de traduction des supports de collecte
- Appuyer la collecte et la saisie des données (Gestion des éventuels bugs, ajouts d'intervenants et données dans la plateforme)
- Finaliser les modules à intégrer

III- RESULTAT ATTENDU

La cartographie des interventions et des intervenants en nutrition et développement de la petite enfance en Côte d'Ivoire est disponible.

IV- METHODOLOGIE

Le travail sera mené de manière consultative et inclusive avec les parties prenantes du PNMN 2016-2020. Le consultant travaillera sous la supervision d'une équipe mise en place au sein du SE-CONNAPE. Des rencontres seront organisées régulièrement au SE-CONNAPE pour le suivi de l'état d'avancement de la consultance.

De manière technique, l'élaboration de la cartographie des interventions et des intervenants en nutrition et développement de la petite enfance en Côte d'Ivoire se fera en quatre (04) étapes :

- préparation et lancement ;
- collecte des données
- analyse quantitative

- validation.

Le consultant national devra participer à toutes les étapes de l'élaboration de la cartographie.

Tout au long de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du SE-CONNAPE.

Le SE-CONNAPE mettra à la disposition du consultant la documentation disponible à chaque étape du processus. Toutefois, le consultant pourra faire référence à d'autres documents pertinents pour la bonne réussite de sa mission.

Le consultant devra produire le rapport de l'étude de cartographie en collaboration avec le consultant international.

V- DUREE DE L'ETUDE

La durée de la consultation sera de **20 jours ouvrables** étalés sur 04 mois suivant un calendrier fixé en commun accord avec le consultant. Avant de démarrer la mission, le consultant devra proposer une méthodologie de travail qui sera validée par le SE-CONNAPE. Il pourra se référer pour toutes difficultés au SE-CONNAPE.

VI- PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant intéressé par cette mission devra justifier des critères de compétences ci-après:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire équivalent à BAC+5 en informatique et programmation ; ou une formation universitaire en santé publique avec expérience sur le DHIS2.
- Être expert distingué du DHIS2 et avoir une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la gestion du système national d'information sanitaire ;
- Avoir de l'expérience de terrain dans le domaine de l'évaluation et la gestion de la plateforme du DHIS2 ;
- Démontrer une excellente capacité d'initiative et une grande créativité ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français exemplaire ;
- Avoir un sens aigu de la coordination et de l'organisation ;
- Avoir un esprit d'équipe et de transmission de connaissances ;
- Être disponible de suite.

VII- CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

Les candidats intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission. Ils doivent soumettre un

dossier de candidature, en langue française, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original comprenant :

- les copies des diplômes et attestations pour les mentions figurant au CV ;
- un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;
- une proposition technique : pas plus de cinq pages, décrivant la compréhension de la tâche par le consultant, la méthodologie proposée et un plan de travail ;
- une proposition financière.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **02 décembre 2021**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, en un pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un expert en DHIS2 pour la réalisation de la cartographie des interventions et des intervenants en nutrition et développement de la petite enfance en Côte d'Ivoire** ».

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante : Secrétariat Exécutif du Conseil National pour la Nutrition, l'Alimentation et le développement de la Petite Enfance, 2 plateaux carrefour Duncan, cité SIDECI, villa 269. **Tel : 0708342510/0505654819 ; Email: ahoutoulouis@yahoo.fr ; ndrifastin2012@gmail.com**